



Termes de Références pour la sélection des Membres de Jury du Concours Créa X

Dans le cadre du projet

« *Autonomiser le système éducatif et les communautés scolaires par la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation aux médias et à l'information* » mis en œuvre par L'UNESCO avec l'appui financier des Pays-Bas.

En partenariat avec le MESRS et l'ANPR

11/09/2023



INTRODUCTION :

Le Concours : *Création d'expérience « Créa X »* est une activité qui s'inscrit dans le cadre du projet : « *Autonomiser le système éducatif et les communautés scolaires par la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation aux médias et à l'information* » mis en œuvre par L'UNESCO avec l'appui financier des Pays-Bas, et en collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH). Ce projet vise la promotion de la citoyenneté mondiale qui est une réponse aux défis planétaires d'ordre climatique, social, environnemental, éthique, et sociétal (égalité, justice, etc...) et vise à transformer les apprenants en citoyens du monde responsables. L'éducation à la citoyenneté mondiale se base sur les valeurs de la justice sociale et sur l'idée directrice du développement durable.

CONTEXTE :

Le Créa X est un défi lancé au profit des étudiants des universités Tunisiennes. Il permet aux étudiants passionnés par les jeux vidéo, l'animation et la création de contenus innovants de développer des prototypes de jeux éducatifs, de capsules animées, de bandes dessinées, et de mini films originaux pour la promotion :

- Du vivre-ensemble et le respect de la diversité (inégalités, disparités économiques, conflits, discriminations, stéréotypes, droits des minorités et des personnes vulnérables, ...).
- De la protection de l'environnement et du développement durable.
- De la tolérance, de la solidarité et de la paix.

ROLE ET RESPONSABILITES :

Les membres du jury auront pour responsabilité :

- D'évaluer les projets de manière objective et de contribuer à la reconnaissance des réalisations exceptionnelles des étudiants tout en se basant sur les critères mentionnés dans l'appel à candidature Créa X.
- Participer activement aux réunions du jury pour discuter des projets, échanger des idées et partager les évaluations.
- Fournir des commentaires constructifs et des suggestions d'amélioration aux participants pour les aider à développer leurs projets.
- Sélectionner les meilleurs projets qui se démarquent par leur originalité, leur pertinence et leur impact potentiel.
- Travailler en étroite collaboration avec le comité d'organisation et la personne ressource chargée de la coordination de l'activité.
- Assister à la cérémonie de remise des prix et participer à la reconnaissance des réalisations exceptionnelles des étudiants.
- Rédiger les rapports de présélection et de sélection des candidats



PROFIL REQUIS :

Les membres du jury doivent répondre aux critères suivants :

- Une expertise avérée dans les domaines de l'éducation, de la créativité, de l'entrepreneuriat social, de l'innovation technologique ou de la citoyenneté mondiale.
- Une expérience préalable en tant que membre de jury dans des événements similaires est fortement recommandée.
- Une connaissance approfondie des enjeux de l'éducation à la citoyenneté mondiale et/ou de l'entrepreneuriat social.
- Une capacité à évaluer objectivement les projets en se basant sur des critères prédéfinis.
- Une excellente capacité de communication et de rédaction pour fournir des commentaires constructifs aux participants.

DEROULEMENT DE LA MISSION :

La mission se déroulera sur deux phases :

Phase 1 : Présélection des meilleurs projets : du 28 Septembre 2023 au 30 septembre 2023

Phase 2 : Sélection de 03 lauréats : 06 octobre 2023

Les membres du jury devront être disponibles pendant toute la durée de la mission.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature comprenant les éléments suivants :

- Un curriculum vitae détaillé mettant en évidence l'expertise du candidat dans les domaines pertinents.
- Une lettre de motivation au nom du DG de l'ANPR expliquant l'intérêt du candidat pour les événements Créa X, sa compréhension des enjeux de l'éducation à la citoyenneté mondiale ainsi que son expérience en matière d'évaluation de projets.
- Des références professionnelles ou des exemples de réalisations antérieures pertinentes.
- RNE pour les candidats du secteur privés
- Une autorisation pour les fonctionnaires de l'état
- Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse e-mail creax2023anpr@gmail.com avec comme objet "Projet PVE-E /UNESCO : Candidature Membre du Jury – Créa X
- Date limite de candidature : 19 septembre 2023.

HONORAIRES ET MODALITES DE PAYEMENT :

Les deux membres de jury seront rémunérés par l'ANPR à raison de 1500 TND par membre. Le paiement se fera à la fin de la prestation et après approbation du rapport final et ce à partir du 14 octobre 2023.

